

Bureau de soutien à l'innovation

Rapport annuel 2016-2017

Mandat du Bureau de soutien à l'innovation

Le Bureau de soutien à l'innovation (BSI) a pour mandat de favoriser les partenariats de recherche-développement, les transferts technologiques, la commercialisation et les transferts de connaissances. L'équipe du BSI est composée d'un agent d'innovation et d'une direction, assumée à l'heure actuelle par M. André Chiasson qui est en prêt de service à l'Université de Moncton jusqu'en avril 2019. Le BSI relève du vice-recteur adjoint à la recherche (VRAR), Monsieur Francis LeBlanc. Les fonds de fonctionnement du BSI proviennent de l'APÉCA, via le réseau Springboard, et d'une contribution de contrepartie de l'Université.

Sommaire de l'année 2016-2017

L'année 2016-2017 a été une année marquée par quelques changements. Monsieur Chiasson est retourné à l'APÉCA pour une période de 6 mois (septembre 2016-avril 2017). Au cours de cette période, il y a aussi eu des changements dans le personnel. Madame Pauline Roy et Gaston Losier sont venus s'ajouter à l'équipe du BSI et Monsieur Chiasson est retourné au bureau à partir du mois d'avril. Pendant cette période, il y a eu quelques changements dans la direction et dans l'effectif du bureau. Malgré ces changements, le BSI a continué d'éprouver une stabilité continue par rapport à l'année précédente (2015-2016). L'intégration des changements apportés en 2015 et en 2016 s'est poursuivie et le Bureau de soutien à l'innovation (BSI) s'est lancé dans de nouvelles activités de promotion et d'établissement de partenariats.

- Le BSI a exploité un inventaire des actifs et un plan d'action, deux outils qui permettent au BSI d'accroître ses activités de promotion et d'identifier des possibilités de partenariat pour la recherche et l'innovation.
- Le BSI a continué à faire la révision d'une part de plusieurs demandes de subventions de chercheuses et chercheurs en étroite collaboration avec la conseillère principale à la recherche et d'autre part de contrats et d'ententes de recherche et de partenariat avec divers types d'organismes.
- Il a établi des liens avec plus de 80 entreprises de la région.
- Il a été instrumental dans l'obtention de bons d'innovation de la FINB : trois projets en 2014-2015, un projet en 2015-2016, un projet en 2016-2017 et environ trois autres projets en perspective en 2017-2018.
- Le BSI gère la subvention du CNRC-PARI pour financer des projets en phase de démarrage en partenariat avec des intervenants de l'industrie et a obtenu que le portefeuille affecté à l'UdeM soit majoré.
- Le BSI a aussi négocié, préparé et révisé une dizaine d'ententes et de contrats et a consacré des efforts considérables à la commercialisation de technologies issues des recherches effectuées à l'Université de Moncton.
- Le BSI a aussi continué à exploiter un fonds du programme LOE qui a pour but d'aider les chercheuses et chercheurs à amorcer le processus de commercialisation.
- De plus, le bureau continu à bénéficier d'une subvention annuelle du ministère de l'Éducation postsecondaire, de la Formation et du Travail dont l'objectif est d'accroître l'efficacité des bureaux de soutien à la recherche et à l'innovation des universités de la province.

Retour sur les objectifs de 2016-2017

En 2016-2017, les cinq priorités du BSI étaient :

1) Accroissement des subventions de recherche en partenariat

Au cours de l'année 2016-2017, le BSI a continué de mettre l'accent sur le développement de nouveaux projets dans l'esprit d'encourager de nouveaux partenariats avec l'industrie et autres organismes externes à l'UdeM. La liste de projets inclut :

- 12 projets CNRC-PARI d'une valeur globale de 58 623 \$
- 4 projets MITACS d'une valeur globale de 105 000 \$
- 4 projets CRSNG Engagement partenariats d'une valeur globale de 95 800 \$

Les douze projets PARI totalisant 58 623 \$ ont été réalisés grâce au financement du Conseil national de recherches du Canada (CNRC) via son programme Membre du réseau - Programme d'aide à la recherche industrielle (PARI). Les fonds de ce programme sont attribués aux chercheuses et chercheurs pour identifier des solutions à des problèmes ponctuels en lien avec un partenaire industriel. Il est attendu dans le cadre de ce programme que ces petits projets, d'environ 5 000 \$ chacun, puissent mener à d'autres projets de plus grande envergure, financés par d'autres bailleurs de fonds, comme la FINB, le CRSNG et le FIA. Malgré sa valeur monétaire modeste, la subvention PARI est un programme important pour l'Université de Moncton qui permet au secteur privé de prendre connaissance des capacités des chercheuses et chercheurs de collaborer sur les phases initiales de projets.

Dans l'année en cours, le BSI anticipe accroître la recherche en partenariat.

2) Exploitation d'une cartographie des actifs en recherche de l'Université de Moncton

Amorcé grâce à la subvention du ministère de l'Éducation postsecondaire, de la Formation et du Travail destinée à renforcer les capacités des bureaux de soutien à la recherche, la cartographie des actifs en recherche a été menée à bien et continue de représenter un outil précieux pour le BSI dans l'établissement de partenariats.

3) Développement de matériel promotionnel relatif aux capacités de recherche

Afin de bénéficier des résultats de la recherche entamée sur les 3 campus, le BSI, en étroite collaboration avec le service des communications, a développé une série d'outils de promotion pour faire mieux connaître aux partenaires/collaborateurs potentiels les perspectives de recherche à l'UdeM. Aussi le BSI et le service des communications travaillent ensemble pour réaliser une série d'articles dressant le profil de chercheuses et de chercheurs en milieu universitaire et autres activités promotionnelles mettant en évidence les points forts de l'Université de Moncton. Il est anticipé que cette collaboration se poursuivra dans le but de favoriser une approche de communication stratégique et nos deux groupes avons déjà débuté des discussions avec Brunswick News et Atlantic Business Magazine.

En gros, le BSI continuera à développer une approche de marketing plus approfondie et des moyens de communication efficaces pour faire davantage connaître ses services auprès des chercheuses et chercheurs ainsi que des partenaires potentiels.

4) Affermissement de la portée du BSI auprès des campus de Shippagan et d'Edmundston

Le personnel du BSI compte se déplacer à plusieurs reprises, avec un objectif de se déplacer tous les trois mois, au cours de l'année dans le but de mieux faire connaître ses services dans les campus d'Edmundston et de Shippagan.

5) Augmentation des interactions (formations) et liens avec les bailleurs de fonds clés dans l'écosystème de l'innovation.

Le BSI a organisé des séances de formations et d'informations destinées à améliorer d'une part le rendement des chercheuses et chercheurs et d'autre part le rendement et l'efficacité du BSI. Cette initiative a ciblé le développement et l'offre d'une suite d'ateliers destinés à l'accroissement de l'efficacité des chercheuses et chercheurs dans la préparation de demandes de subventions et d'ententes de recherche et toutes autres formations qui pourraient répondre aux besoins existants et améliorer le rendement dans les activités de recherche ou les activités connexes. Pendant l'année en cours, le BSI espère pouvoir augmenter les interactions avec des plus petits groupes de chercheurs afin de structurer des projets ponctuels. Il est anticipé qu'un agent de la FINB sera situé sur le campus de l'Université de Moncton pendant une journée par semaine pendant la période entre septembre à décembre 2017. L'objectif de cette présence sera d'accompagner les chercheurs dans leur acheminement vers le financement. Le BSI a également organisé un exercice similaire en collaboration avec les représentants du CRSNG en Atlantique.

6) Autres activités réalisées en 2016-2017

Prospection de partenariats de recherche entreprises/organismes – université :

- Le BSI a travaillé en 2016-2017 avec environ 40 petites et moyennes entreprises (PME).
- Activités : Rencontre avec le Groupe Réseau Intelligent d'Énergie Nouveau-Brunswick, groupe de travail établi entre Énergie Nouveau-Brunswick et l'Université de Moncton (BSI et faculté d'ingénierie, rencontre et échange avec la société SERVIER Canada Inc. et chercheurs principaux dans le domaine des sciences de la vie de l'université.

- Représentations : Conseil de VENN Innovation (A. Chiasson); Invest Atlantic (P. Roy); Symposium sur les matériaux et la fabrication avancés (P. Roy); Gala d'excellence (FINB, Fredericton – mars 2017); Innovation en tourisme (p. Roy); 2017 Atlantic Biorefinery Conference (P. Roy)
- Formations, ateliers, conférences, congrès : Atelier offert à la faculté de génie sur la propriété intellectuelle – Cécile Klein. Colloque en 2018 sur l'énergie durable et les municipalités, en collaboration avec Énergie Nouveau-Brunswick et l'Association francophone des municipalités du Nouveau-Brunswick Inc.
- Propriété intellectuelle (PI) et commercialisation : approbation d'une demande de financement pour l'enregistrement d'un brevet par le Prof. Marc Surette (Springboard); participation aux discussions entre plusieurs professeurs et l'APÉCA (et autres bailleurs de fonds) sur l'élaboration de 5 projets FIA. Les discussions continuent.

Le BSI examine la possibilité de développer une passerelle technologique permettant au bureau d'augmenter sa capacité d'incuber et d'accélérer la recherche universitaire vers la commercialisation de cette recherche. Des discussions ont déjà été entamées avec l'APÉCA.

Objectifs 2017-2018

- 1) Croissance des subventions de recherche en partenariat : Le BSI va poursuivre ses efforts dans le but d'augmenter les partenariats chercheurs-industrie. Un projet en infrastructure de recherche déjà approuvé sera un élément clé pour la promotion de la capacité de recherche et du transfert de connaissance (incubateur). Le nouvel offre de doctorat à faculté d'ingénierie sera un autre élément important au rapprochement avec l'Industrie, les entrepreneurs, les gouvernements et autres intervenants externes.
- 2) Exploitation des résultats d'une cartographie des actifs de recherche de l'Université de Moncton : Maintenant que la cartographie des actifs en recherche est terminée, le BSI doit continuer de s'en servir pour les faire connaître à l'ensemble de la communauté.
- 3) Développement d'activités de promotion des capacités de recherche : Le BSI entend poursuivre son partenariat avec le Service des communications dans son programme de promotion des chercheuses et chercheurs et de leurs activités de recherche. Les résultats de ce partenariat sont très visibles dans le site Web de l'UdeM.
- 4) Continuation des efforts pour faire connaître le BSI dans les campus de Shippagan et d'Edmundston : Des visites régulières et l'amorce de discussions avec des chercheurs de Shippagan et d'Edmundston sont prévues.
- 5) Augmentation des interactions (formations) et des liens avec les bailleurs de fonds clés dans l'écosystème de l'innovation et l'augmentation d'octrois : Le BSI entend continuer à organiser des activités de formation et de jumelage.
- 6) Assurer la succession dans le poste de direction du BSI et ajouter du nouveau personnel.